Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 31 août 2023

Rentrée scolaire : les élus de l'Isle-sur-la-Sorgue à la rencontre des élèves et du personnel enseignant

La rentrée scolaire 2023/2024 aura lieu lundi 4 septembre 2023. À cette occasion, le maire Pierre Gonzalvez, Brigitte Barandon, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse et Gérard Gaillard, adjoint aux sports accompagnés des services municipaux iront à la rencontre des élèves et du personnel enseignant.

Les élus se rendront à l'école maternelle Font de Galine (8h20), à l'école élémentaire Lucie Aubrac (9h) et à l'école élémentaire Jean Beys (9h45). Pour cette année scolaire 2023/2024, 1 521 élèves sont inscrits dans les écoles isloises : 520 en école maternelle et 1 001 en école élémentaire. Cette rentrée est marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur à l'école Lucie Aubrac, David Lesan, en provenance de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 31 août 2023

Bollène et en remplacement de David Baumel Nys.

Activités durant la pause méridienne

Pour offrir aux élèves la possibilité de découvrir des activités associatives, culturelles ou sportives, la Ville propose sur le temps méridien, dans certaines écoles, des temps de découverte en lien avec ses partenaires. Ces activités, déjà en œuvre au cours des années scolaires précédentes, se poursuivent et se développent. En plus des activités échecs, handball et football, cette année, la pratique du rugby sera proposée gratuitement et de façon facultative aux élèves. Ces animations sont proposées grâce aux associations partenaires : BCI Football, Handball, club des échecs et BCI Rugby.

Vie périscolaire

Les inscriptions aux activités périscolaires sont ouvertes à tous : garderie du matin et du soir, études et restauration scolaire. Ouvertes depuis le 15 août dernier, elles concernent aussi les mercredis dans les accueils de loisirs.

Accueil périscolaire

Ouvert à tous, ce service gratuit permet de répondre de façon optimale aux besoins des familles en maternelle et élémentaire de 7h30 à 8h et de 16h30 à 18h15 sur inscription préalable.

La restauration scolaire

La restauration scolaire accueille dès la rentrée tous les enfants scolarisés et préalablement inscrits. Les tarifs varient en fonction de votre quotient familial. Les réservations sont possibles jusqu'à 48h avant le jour souhaité, ce délai passé, une majoration tarifaire est appliquée.

Les mercredis aux centres de loisirs St-Antoine (dès 3 ans) et St-Jean (dès 6 ans)

Les centres de loisirs St-Jean et St-Antoine accueilleront les enfants dès le mercredi 6 septembre 2023, sur inscription préalable auprès du Pôle Enfance Famille. Pour inscrire pour la première fois son enfant au centre de loisirs, il est nécessaire de prendre contact avec le Pôle Enfance Famille au préalable au 04 90 38 96 91.

Inscriptions

Les inscriptions à ces différents services se réalisent via le Portail Famille, un service disponible 7j/7 et 24h/24.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de fournir avant le 4 septembre 2023 la nouvelle attestation d'assurance en responsabilité civile par mail ou directement au Pôle Enfance Famille (pour la cantine, l'accueil périscolaire et les centres de loisirs).

À envoyer par email à : saf@islesurlasorgue.fr ou à déposer au : Pôle Enfance Famille 25 Bd Paul Pons

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !